



BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

La musique nous réunit... malgré la pluie !



Initiée par Jean Claude Patoz, Marianne Rigaud et Sylvain Londe , la FETE DE LA MUSIQUE du 18 juin a été un vrai succès. Malgré le froid et la pluie, les musiciens, nombreux, se sont succédés pour régaler nos oreilles. Dès 14h30, ils ont trouvé abri dans la grange de Madame Jaxel, puis le hangar de Mme Blanc. Le concert à l'église a réuni un public enthousiaste autour d'Annette Osann jouant un prélude de Bach au nickelharpa , le groupe d'amis de Sylvain chantant

N° 17 - JUILLET 2016

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE

Tél : 03 84 70 22 20

**Courriel :
ccjdfrasne39@wanadoo.fr**

Contacts élus :

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

Régis BONVALOT

03 84 70 37 11— 06 78 94 44 51

Marie LONDE

03 84 70 33 92—06 37 31 86 92

Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98

des chants géorgiens et celui de Roberto des chants de paix. De nombreux adultes et enfants ont mélangé les instruments et les styles, avant un final dans le jardin de la mairie, peu avant minuit, avec Olga Londe, Léo Francioli et François Chapuis. Pardon, pour celles et ceux qui ne sont pas cités. C'est décidé, on recommence l'année prochaine et on prévoit les gâteaux et le soleil !



COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 27 mai 2016

Présents :

Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Laurent FOUCHÉYRAND, Yannick GRIMAUD, Alain LENAIN, Marie LONDE, Anne-Laure MIANCEN, Valérie MISIR, Manon VEQUAUD et Daniel PRADEL

Secrétaire : Roger Chatillon

Le compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Régis BONVALOT , Premier Adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Madame Laurence BERNIER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Le compte administratif - dont les éléments étaient connus à l'occasion du vote du Budget primitif 2016 - peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2015

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent |
| Résultats reportés | | 57 765.87 | 36 799.90 | 0.00 | 36 799.90 | 57 765.87 |
| Op. de l'exercice | 75 905.22 | 60 490.42 | 23 411.08 | 39 636.54 | 99 316.30 | 100 126.96 |
| TOTAUX | 75 905.22 | 118 256.29 | 60 210.98 | 39 636.54 | 136 116.20 | 157 892.83 |
| Résultats clôture | | 42 351.07 | 20 574.44 | | | 21 776.63 |

Le Conseil municipal à l'unanimité, donne acte à Madame le Maire de la présentation faite du compte administratif 2015, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Devis cloche de l'église

La société PRETRE est intervenue le 18 avril 2016 pour dépanner l'horloge de l'église et réaliser l'entretien annuel prévu au contrat pour un montant de 185 €. Elle a constaté que le système d'entraînement de la cloche était usé, le matériel datant de plus de 30 ans. Régis Bonvalot, Premier adjoint avait fait les mêmes constatations. Il s'agit donc de remplacer le kit d'entraînement, pour un devis de 215 € H.T.



Le Conseil municipal à l'unanimité, approuve le devis de la société PRETRE pour un montant de 215 € H.T. soit 258 € T.T.C.

Convention SIAER

Madame le Maire donne lecture des modalités de financement des dépenses de fonctionnement incombant à la commune pour l'année 2016 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural du canton de Montmirey le Château (qui gère les fossés et ruisseaux). La participation de la commune de Frasne les Meulières s'élève à 896,88 €.

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'assurer le financement du SIAER à hauteur de 896,88 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2016 de la commune.



Boîtes à lettres

Madame le Maire a effectué une démarche auprès des services de la Poste, pour que l'ensemble des boîtes aux lettres du village soient changées.

Gendarmerie Orchamps



La Communauté de brigades de Gendarmerie d'Orchamps est passée sous le commandement de l'Adjutant Chef Marie-Hélène Sonthonnax qui est venue se présenter à Madame le Maire et qui a fait le tour de toutes les communes de son périmètre d'intervention. La communauté de brigades comprend les gendarmeries de Moisse, Orchamps et Fraisans avec une superficie de 500 km², 18 252 habitants et 53 communes. La gendarmerie de Moisse devrait se voir dotée de personnels supplémentaires dans les prochains mois, suite à la fermeture de l'unité de Fraisans.



Info ONF

M. Jacques nous a informé que le lot de résineux de la vente de Champagnole du 13 avril a rapporté environ 2 000 € ; Il propose de mettre en vente en bois façonné environ 150 m³, en décembre 2016, soient :
- 95 m³ de chênes sur les parcelles 8 et 9 ;
- 30 m³ de hêtres, 20 m³ de charme et 2 m³ de divers, sur les parcelles 11,12 et 13.

Pétition école

Une pétition des parents d'élèves du RPI du Mont Guérin, apportée par L. Foucheyrand a été signée par l'ensemble des conseillers municipaux. Cette action visait à obtenir le remplacement complet d'une enseignante absente plusieurs semaines et seulement partiellement remplacée. La pétition a été remise à l'Inspection de l'Education Nationale.

Courrier au Conseil municipal

Mme Sylvie Lemarchand s'est adressée par courrier au Conseil Municipal pour faire part de sa tristesse et sa colère suite au « massacre » de la haie le long du chemin du Tacot.

Les travaux en questions ont été commandés par l'Association Foncière à M. Saget Charles, dont le matériel « arrache » la haie.

Madame le Maire demande au Président de l'Association Foncière de voir comment entretenir les chemins sans « arracher ainsi les haies ». Certains membres de l'AF ont d'ailleurs dit en public qu'il y aurait moyen de faire autrement.

Madame le Maire propose que soit rencontré M. Saget, qui avait coupé par erreur les acacias à l'entrée du village afin d'éviter que ce genre d'incidents ne se reproduise et que soient bien précisées les attentes de la commune.

Dépôts déchetterie pour la commune

Les badges collectivités demandés au SICTOM viennent d'arriver. Ils sont remis aux élus qui ont été volontaires pour gérer les dépôts concernant la mairie : Régis Bonvalot, Alain Lenain et Manon Véquaud. Madame le Maire – ou le premier adjoint – seront informés des éventuels dépôts sauvages, afin que tout soit mis en œuvre pour en trouver les auteurs. Une plaque est remise aux élus concernés, précisant les dépôts gratuits et ceux qui seront facturés à la commune.

Information traversée véhicules anciens



La 19^{ème} édition des Routes du Jura est organisée le 3 et 4 septembre et notre village sera traversé par une cinquantaine de voitures anciennes et de collection. Il sera précisé au club que la vitesse est limitée à 30 km dans notre agglomération.

Nouveau périmètre du Grand Dole

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur la modification du périmètre de l'Agglomération du Grand Dole, selon le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) arrêté le 29 mars 2016. Ce schéma prévoit l'intégration des communes de Champagny, Chevigny, Moissey, Peintre et Pointre dans l'Agglomération du Grand Dole.

Madame la Maire rappelle à ce propos, que les communes de Moissey, Peintre et Pointre ont délibéré pour rejoindre la Communauté de Communes de Jura Nord.

Par ailleurs, d'autres communes, comme Dammartin et Montmirey-la-Ville, qui devraient rejoindre Jura Nord selon le schéma départemental ont délibéré pour l'Agglomération du Grand Dole. Elle souligne la non prise en compte des choix des communes dans le cadre du schéma départemental.

Des élus notent que la commune de Frasne pourrait être mieux « entendue » au Conseil d'Agglomération avec l'arrivée de nouvelles communes du même bassin de vie.

Le projet d'extension du périmètre de l'agglomération du Grand Dole est approuvée par 8 voix pour, 2 contre et une abstention.

Selon le projet d'extension du périmètre, l'agglomération du Grand Dole regroupera 47 communes et 53 444 habitants.

Nouveau réseau transport du Grand Dole : moins de bus à Frasne et dans les villages

Madame le maire fait part au Conseil Municipal des modifications qu'elle n'a pas votées, mais qui ont été adoptées au dernier Conseil d'agglomération du Grand Dole concernant le réseau de transports.



Avec une réduction du budget de 700 000 €, les communes les plus éloignées de Dole seront moins desservies, et 5 à 9 emplois seront supprimés sur la région doloise par la société Car Postal.

Projet d'arrêt de bus aux normes d'accessibilité, pour usagers à mobilité réduite

Après avoir pris connaissance du projet d'aménagement de mise aux normes dans le cadre de la loi accessibilité concernant les arrêts de bus (fait par le bureau d'études chargé de ce dossier au Grand Dole), le conseil municipal a refusé le projet initial prévoyant 2 quais (impossible à réaliser et trop coûteux : 17 500 €) et fortement critiqué le schéma du quai du côté de l'ancienne école. Mme le Maire a obtenu un rendez-vous à la mairie de Frasne-les-Meuilières auprès de Mr. Maxime Weil, l'interlocuteur en charge de collecter les demandes des différentes communes, mardi 1er juin.

Nous lui avons fait part de nos différents motifs de désapprobation pour ce projet tel qu'il est actuellement rédigé (le dossier peut bien-sûr être consulté en mairie)

- ◆ Pour arriver à hauteur de la plate-forme des bus, le trottoir actuel (devant l'ancienne école) devrait être rehaussé de 9cm et élargi à 1,40m sur une longueur minimale de 6m, ce qui implique : - d'enlever le pavage actuel - de réduire les fenêtres d'aération du caveau municipal - de remonter le sol de l'abri actuel, et donc aussi d'en rehausser l'entrée
- ◆ D'autres exigences, comme celle d'une continuité d'accès pour un fauteuil roulant vers les places de parcs au monument aux morts, forment un ensemble d'impossibilités techniques avérées.
- ◆ De plus, nous sommes dans un périmètre classé, et ces transformations rendraient incohérentes les exigences des Bâtiments de France lors de l'aménagement de la place.
- ◆ Le volet financement porte aussi à contestation, puisque la commune doit assurer 1/3 de l'investissement (chiffré au maximum à 10 000€), plus une partie du mobilier et de la signalétique; ce qui n'était pas du tout mentionné lors de l'information envoyée avant le lancement de cette étude.

Nous avons donc chargé M.Weill de transmettre auprès du Grand Dole les problèmes que posent la réalisation de ce projet, et de s'enquérir de la possibilité d'une dérogation, d'autant plus qu'avec le trottoir existant et l'aménagement prévu dans les bus à cet effet, les personnes à mobilité réduite pourraient tout de même avoir l'accès possible. Et aussi, que l'on est en droit de s'interroger sur la réelle nécessité de tels travaux de mise aux normes dans nos petits villages qui voient se réduire considérablement des dessertes du transport à la demande !



Marie Londe , Maire adjointe

VIE DU VILLAGE



La commission Espaces Verts/Fleurissement a nettoyé et renouvelé les plantations en mai. Elle est composée de Manon Véquaud, Marie Londe, Dominique Chapin, Irène Romanet, Lydia Patoz, Marilynne Presclère, Bruno Richard, Laurence Bernier et aussi Michèle Lachiche, Sylvie Lemarchand, Valérie Misir, Joël Comte.



Avec l'aide de Roland et Régis Bonvalot



C'est Joël Comte, le créateur du nouveau clocher qui accueillera une clématite blanche grimpante, dans le massif à l'entrée de Frasne côté Moisey.



Il a fallu labourer avant de planter une jachère fleurie, rue du Guidon.

MERCI A TOUS LES BENEVOLES QUI CONTRIBUENT A RENDRE NOTRE VILLAGE PLUS BEAU !

L'idée de construire des structures, en fer à béton, pour donner du volume aux massifs et permettre aux plantes de grimper est venue de Michèle Lachiche, lors d'une réunion de la commission. Manon Véquaud a proposé de planter une jachère fleurie, rue du Guidon, pour égayer le village et réduire l'entretien. La météo ayant été particulière durant ce printemps et ce début d'été, nous espérons la voir fleurir prochainement. N'hésitez pas à nous rejoindre, à nous faire des propositions.

QUESTIONNAIRES A LA POPULATION : Votre avis nous intéresse !

Une synthèse des questionnaires reçus a été présentée au Conseil Municipal. De nombreuses idées ou propositions ont été émises par les habitants qui pourront être intégrées dans les réflexions et actions à venir.

Participation

23 questionnaires ont été reçus en mairie, soit plus de 35 % des foyers qui ont répondu. La moitié des réponses étaient nominatives, et quelques personnes en plus ont fait part de leur avis de vive voix.

Aménagement de la circulation

La grande majorité des réponses traduisent une satisfaction (17), certains sont mitigés (3) et 1 non satisfait. Toutefois des problèmes sont signalés :

- mauvais fonctionnement du radar
- marquage effacé
- difficulté de franchissement du rond point
- problèmes de stationnement.

Eclairage

Les avis sont partagés sur cette question. 7 questionnaires demandent le maintien de l'éclairage, 5 demandent une réduction, 1 un système de détection et une demande d'installation d'un lampadaire supplémentaire a été formulée.

Transports

Les personnes ayant rempli cette rubrique sont demandeuses d'amélioration des transports, et notamment

- Plus de bus (de dessertes) et notamment le mercredi (retour Dole/Frasne)
- une liaison vers Auxonne
- Plus de permanences d'info du Transport à la Demande
- bus scolaire arrêt aux Epenottes (déjà existant)

La vitesse excessive des navettes du GD est soulignée.

Entretien du village et aménagements

- nettoyer les caniveaux devant chez soi et faire participer les enfants au désherbage - trous à boucher .
- réhabiliter le lavoir - accepter herbe et fleurs

- enlever les bacs rue Haute

- enlever camion en stationnement à l'année
- marquage d'emplacements de stationnement

ANCIENNE ECOLE

- faire pousser des plantes sur le mur de l'école
- aménager la salle de classe /salle de réunion : peinture, décoration - aménager la cour de l'école

- y organiser des activités :

- buts de foot, de basket dans la cour de l'école
- jeux, tisanes, discussions dans la salle en hiver
- projections de cinéma - cybercafé

TERRAIN COMMUNAL

Des propositions d'aménagements :

- installer une arrivée d'eau, une borne EDF, des WC, un barbecue, un préau,

CAVEAU

- insonoriser le caveau

AUTRES AMENAGEMENTS PROPOSES

- planter un arbre et installer un banc à la croix pattée (vers Pointre)
- disposer de plus de points info (boites à lettres)

LES POINTS DÉJÀ REGLES ou PRIS EN COMPTE

Travaux

- réparer l'horloge → (réglé)
- réparer la Toiture de la chapelle
- sécuriser la dalle du terrain communal, planter des arbres
- changer les boites à lettres

Permanences

Les horaires des permanences ont été modifiés en tenant compte des remarques.

Commissions

Plusieurs personnes se sont déclarées volontaires pour participer aux commissions (Plantations, fleurissement 3 - aménagement espace public 3— communication photo et site internet 2). Elles sont intégrées ou le seront dans l'été aux activités des commissions qu'elles viendront donc renforcer.

- un composteur public
- grouper les déchets verts
- revoir les égouts (odeur)
- installer bancs + tables dans le jardin mairie
- planter de l'osier sur le chemin du Mt Guérin
- clocher : ne plus sonner la nuit, en été

Questions

- question sur l'avenir du RPI du Mont Guérin. La question a été posée à la Présidente de CCNOJ, qui ne peut répondre pour l'instant.

Réclamations

- sapin enlevé trop tard, guirlandes sous la pluie
- inquiétudes concernant un chien

VIE DU VILLAGE

FETE DES VOISINS : 17 réponses favorables à une organisation, de ce type de fête, le vendredi soir (6), le samedi midi (5), le dimanche midi (6). Les habitants seront mis en contact.

FETE DU VILLAGE : l'idée d'une fête du village (aux beaux jours) germe avec des attentes différentes.

Dans l'ordre : spectacles, expos, jeux, buvette et repas.

Une dizaine de familles sont prêtes à aider à l'organisation (une réunion sera organisée avec les volontaires)

Autres animations proposées :

- concours de boules
- bourse aux plantes

PERMANENCES

Les permanences de la mairie, ont lieu :

- ◆ **TOUS LES MERCREDI** de 18h à 19h
- ◆ **TOUS LES VENDREDI** de 14h à 16h30
- ◆ **Et le SAMEDI MATIN sur rendez-vous** (Tél Maire : 06 89 43 14 00)

Certains d'entre vous regrettent de ne pas avoir rempli le questionnaire ? La concertation continue !

Nous vivons dans un petit village, et les occasions de faire connaître votre avis sont multiples. N'hésitez pas à les utiliser : rencontres, permanences, courrier, téléphone... Vous serez toujours écouté, et nous ferons le maximum pour répondre à vos demandes, même si toutes ne peuvent être satisfaites

INFO en bref...



Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation du sympathique et bien chaleureux pot de l'amitié, suite à mon départ de FRASNE-LES-MEULIÈRES.

Merci aux élus et aux habitants.

Je garderai un très bon souvenir de mes 30 ans de carrière, mes relations avec les élus allaient bien au-delà du professionnel et les habitants m'ont toujours réservé un excellent accueil.

C'est pour des raisons professionnelles que je pars, et personnelles aussi, puisque mon mari est depuis peu à la retraite, mais je vous laisse entre de bonnes mains.

Merci également aux membres de l'Association Foncière.

Christine TIGNOLET



Anémones du Japon



NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE DE MOISSEY

À partir du 4 juillet 2016

- ♦ du lundi au vendredi 8h50/11h25
- ♦ Samedi matin 8h15/9h45

Bienvenue à

Eric Stemmer et son fils
Léo, nouveaux
habitants de Frasne,
au 26 bis grande Rue.

ENQUETE PUBLIQUE CARRIERE

- Installations classées pour la protection de l'environnement -

**Demande de renouvellement d'une carrière à ciel ouvert de roches éruptives
sur le territoire des communes de Moissey et Offlanges.**

Une enquête publique est ouverte du lundi 4 juillet 2016 au samedi 6 août 2016 inclus relative à la demande d'autorisation déposée par la Société des carrières de Moissey.

17 communes sont concernées par cette enquête : Amange, Archelange, Brans, Chatenois, Chevigny, Frasne-les-Meuilières, Gredisans, Malange, Menotey, Moissey, Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château, Offlanges, Peintre, Serre-les-Moulières, Thervay et Vriange.

Des registres sont à la disposition du public pour y consigner ses observations, propositions et contre-propositions en mairie de Moissey et en mairie d'Offlanges (aux horaires indiqués dans l'encadré)

Elles peuvent aussi être adressées à **M. le Commissaire enquêteur, Richard ARGEO, en mairie de Moissey qui recevra personnellement les observations orales et écrites du public :**

- ♦ en mairie de Moissey : le lundi 4 juillet 2016 de 15h à 18h et le samedi 6 août de 16h à 19h
- ♦ En mairie d'Offlanges : le mercredi 20 juillet 2016 de 16h à 19h et le vendredi 29 juillet de 16h à 19h.

REGISTRES OUVERTS
AU PUBLIC

en mairie de Moissey :
le mardi de 8h à 12h et
de 13h à 19h ;

le jeudi de 16h30 à
18h30

et le vendredi de 8h à
12h

Les informations sur ce dossier peuvent être consultées sur le site de la Préfecture du Jura ou en



REPAS 14 JUILLET 2016

Le Comité des Fêtes vous convie au repas qui se déroulera au terrain communal à partir de 12h. C'est devenu une habitude, chacun apportera son couvert ainsi qu'un dessert.

Au menu : Apéritif, salades estivales, noix de jambon braisé avec ses légumes, plateau de fromages, Buffet de desserts variés, Vins pétillants, vins rouge et rosé. Inscription jusqu'au 8 juillet auprès de Audrey Foucheyrand ou Roger Chatillon. 15 € (adultes) 7 € (enfants jusqu'à 10 ans).

QUELQUES PHOTOS SOUVENIR DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2016



2016
SAMEDI 9 JUILLET
PLACE DE MOISSEY

A partir de 13h30
INSCRIPTION SUR PLACE
des équipes de composition libre de 6 à 12 personnes (mini 2 enfants + 2 femmes + 2 hommes)
Chaque équipe devra se distinguer par un déguisement, un accessoire....

A partir de 14h00
RALLYE EN VOITURE + JEUX SUR PLACE
Chaise musicale, tir à la corde, courses à gogo.....

A partir de 19h30
APERITIF PUIS REPAS
Terrine
Jambon à la broche - Gratin
Fromage
Dessert
Adultes 14 € - Enfant 7 €



Vers 22h30
FEU D'ARTIFICE

13^e édition
NOUVELLE FORMULE

BUVETTE
FRITES / GAUFRES

